



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

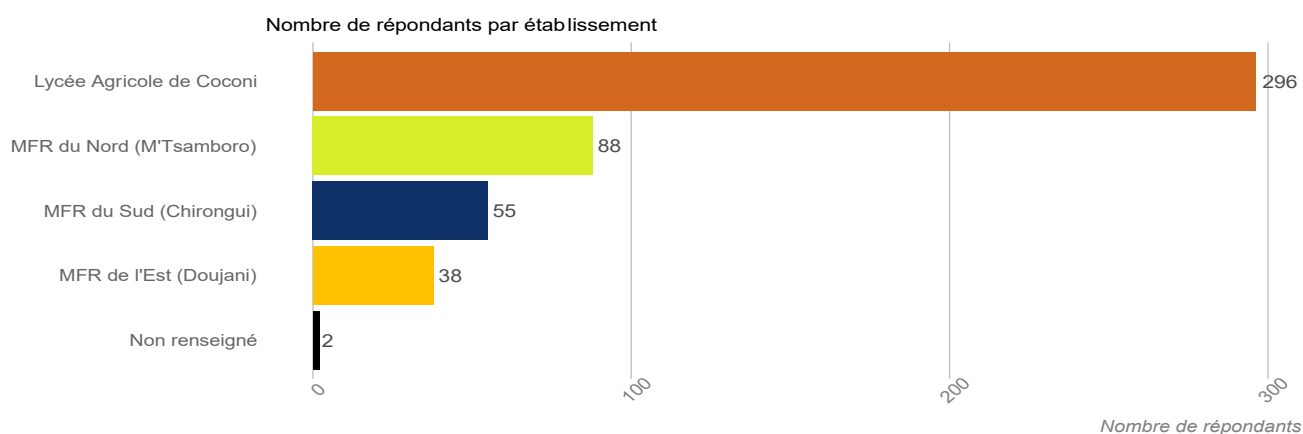
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et
de la Forêt de Mayotte**

Résultat de l'étude menée auprès des élèves de l'enseignement agricole au cours de l'année scolaire 2023/2024

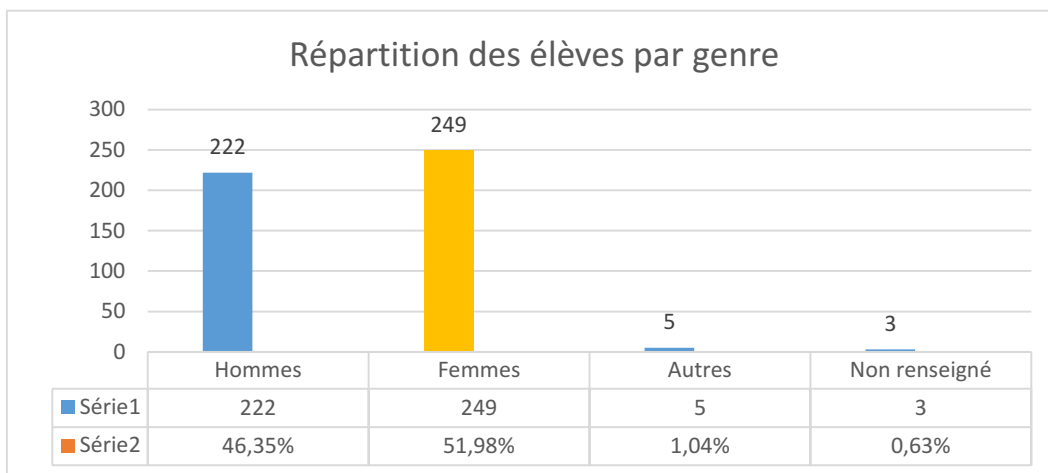
Pour la première fois, cette enquête a été menée dans l'enseignement agricole public et privé, dans le but d'appréhender de manière plus précise la dimension sociale de nos apprenants.

Cette enquête a été menée par les 4 établissements de l'enseignement agricole. En tout, près de 479 élèves y ont participé, soit environ 60,70% des effectifs.

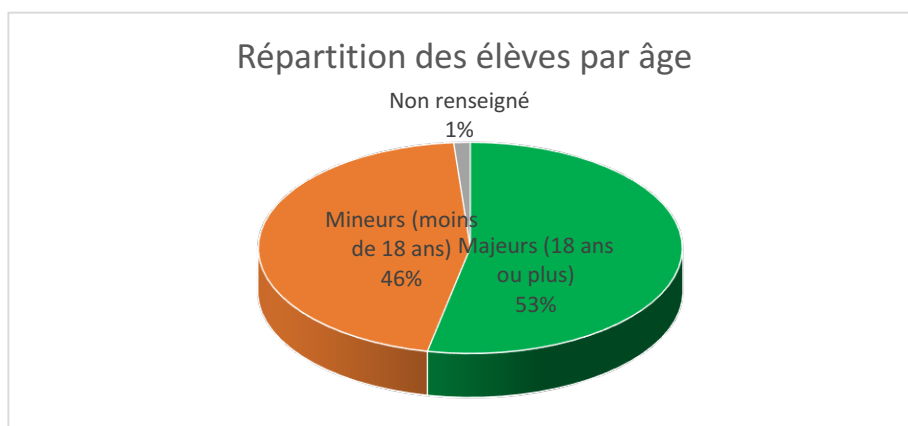


Caractéristiques des élèves de l'enseignement agricole

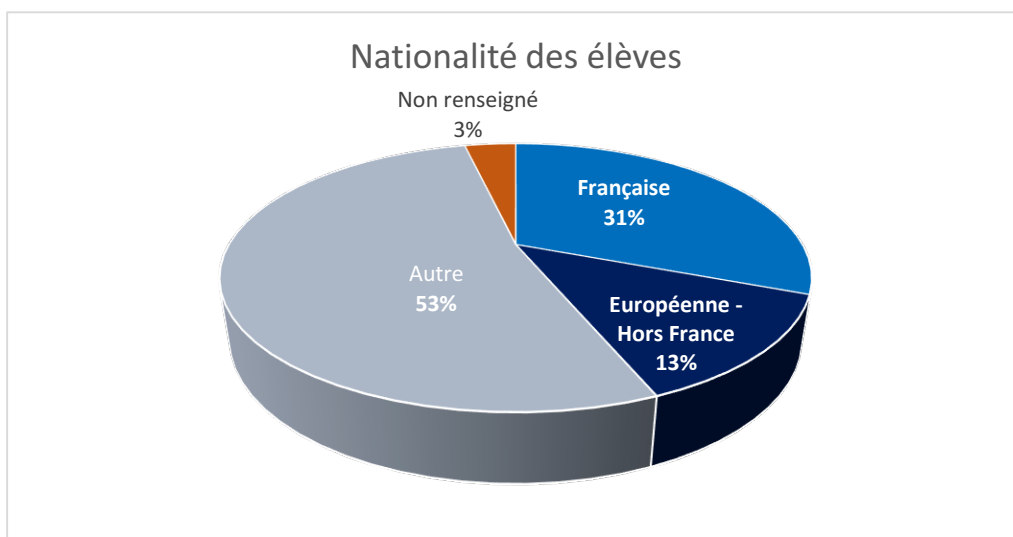
Les élèves de l'enseignement agricole sont majoritairement des femmes, représentant plus de 51,89 %, tandis que les hommes constituent environ 46,35 %.



La part des élèves majeurs est de 53 %, contre 48 % pour les mineurs.



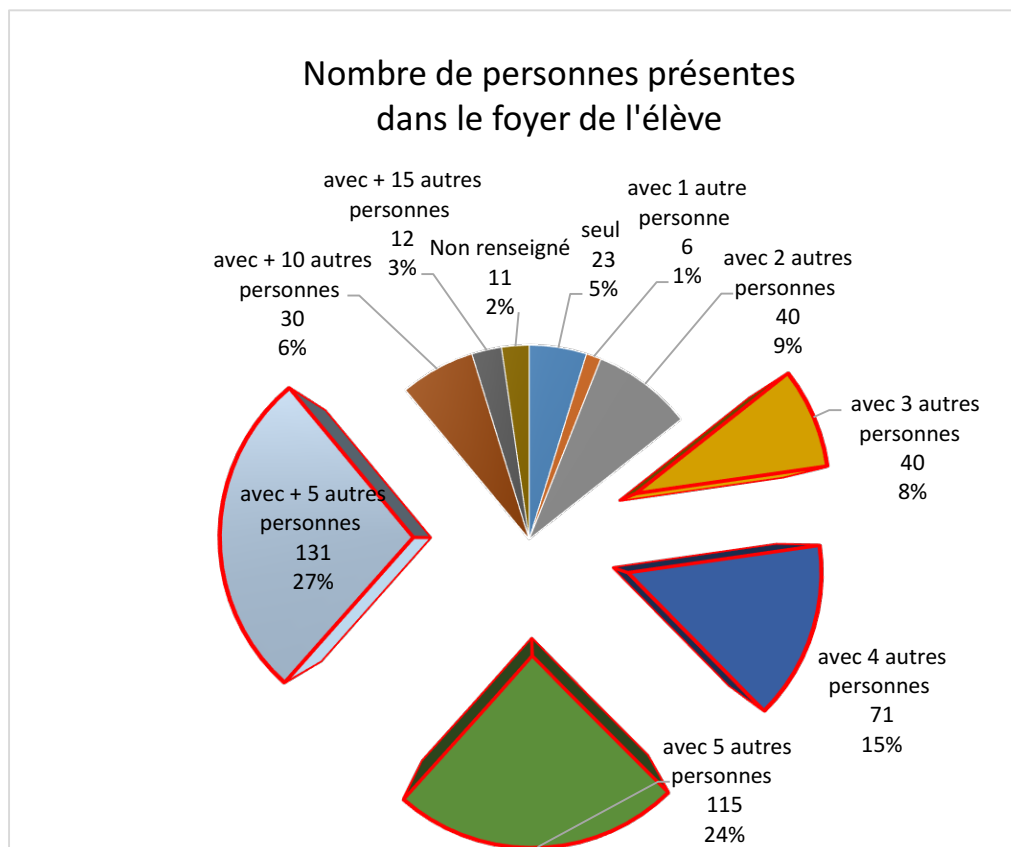
Parmi les 479 réponses recueillies, plus de 66% de nos élèves ne possèdent pas la nationalité française et la part des élèves qui déclarent posséder la nationalité française est de 31%.



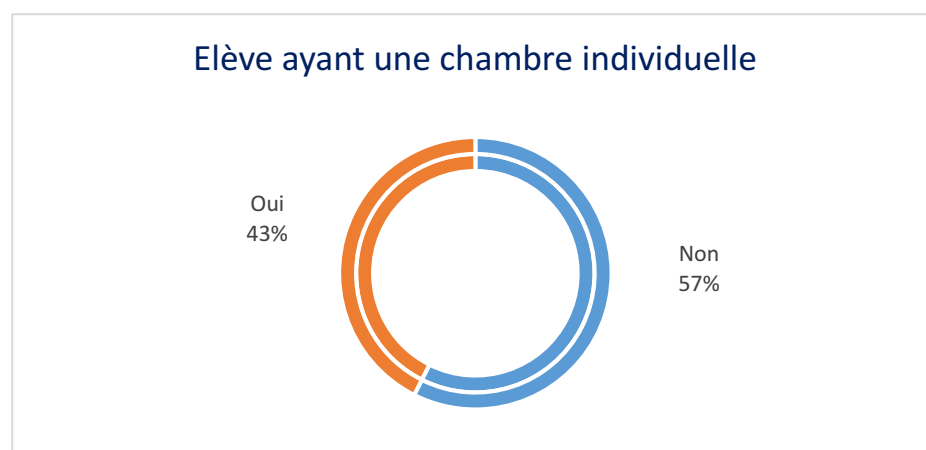
Composition du foyer des élèves de l'enseignement agricole et revenus disponibles

L'étude relève que plus de **74%** des élèves déclarent habiter avec **3 autres personnes ou plus**.

La part des élèves qui déclarent habiter avec 3 autres personnes est de 8%, ceux qui affirment habiter avec 4 autres personnes représentent 15%, tandis que 24% mentionnent vivre avec 5 autres personnes et enfin 27% vivent avec 5 autres personnes ou plus.

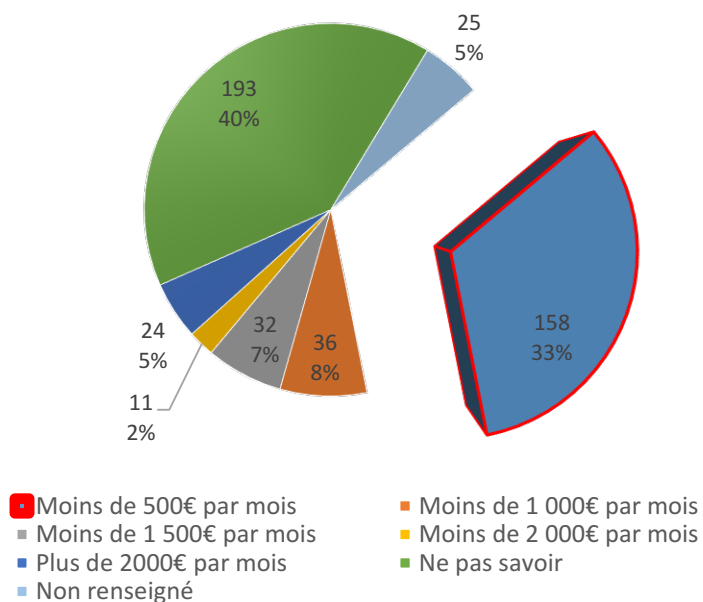


Plus de la moitié de nos élèves affirment habiter dans des familles nombreuses, c'est pourquoi 57% d'entre eux déclarent qu'ils n'ont pas de chambre individuel



La majorité des habitants vivent avec très peu de ressources. 77% des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté nationale, soit cinq fois plus qu'en hexagone (INSEE 2020). Les résultats de l'enquête menée dans les établissements confirment cette tendance, 33% des élèves affirment que leurs parents vivent avec moins de 500€ par mois.

Les revenus du foyer

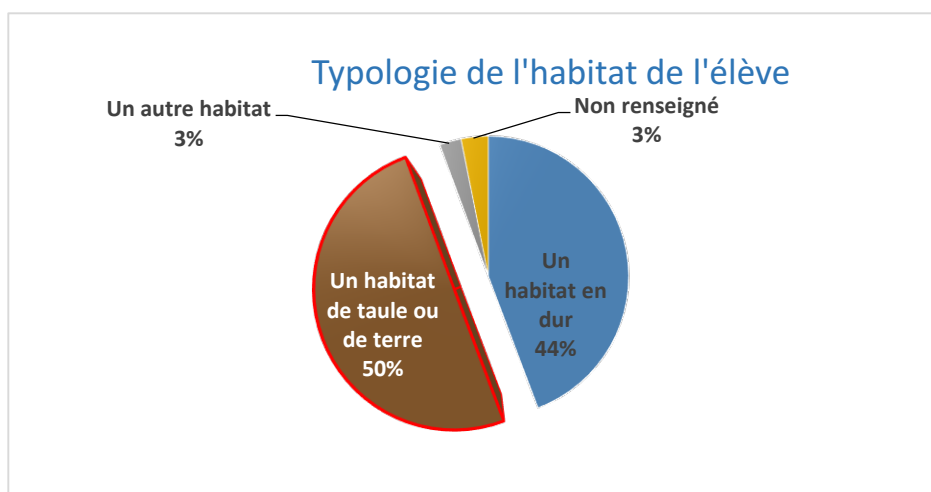


Hébergements et équipements des élèves de l'EA

Le niveau de vie médian, à Mayotte, est **sept fois plus faible qu'au niveau national**.

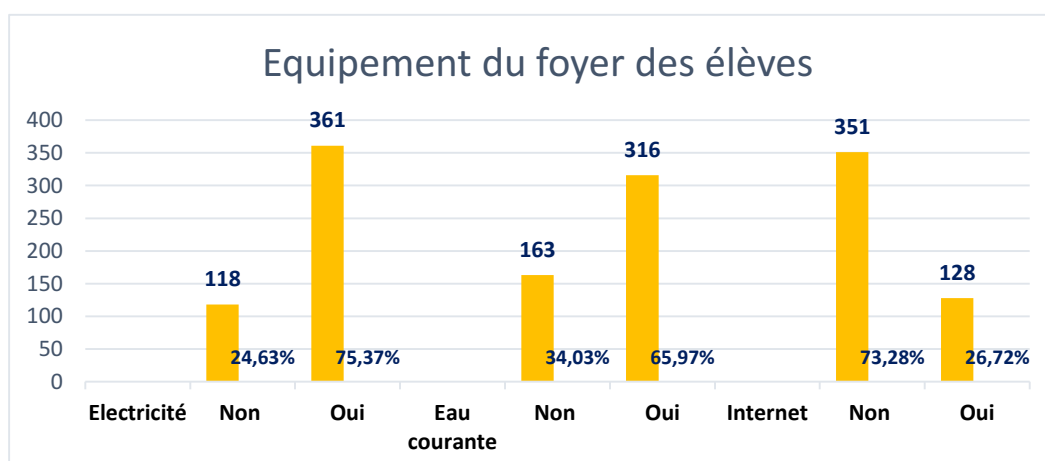
La grande majorité des résidents vivent sous le seuil de la pauvreté.

En raison de cette situation, la moitié de nos élèves affirment vivre dans des habitats de taule ou de terre qui ne sont pas tous salubres et qui peuvent présenter des risques pour leur santé et leur sécurité.



Aujourd'hui, l'accès à l'électricité et à l'eau sont reconnus par l'ONU comme des objectifs de développement durable (ODD). Ils représentent des conditions nécessaires pour éradiquer la pauvreté. L'accès à l'électricité et à l'eau sont deux problématiques aux enjeux multiples et partagés : sécurité alimentaire, santé, éducation, formation, sécurité, etc...

L'accès à l'eau et à une énergie propre sont indispensables. Pourtant, 34,03% des élèves n'ont pas accès à l'eau potable et 24,63% n'ont pas accès à l'électricité, et ils dépendent de sources d'énergies traditionnelles (bougies, lampes à pétrole...) et 73,28% n'ont pas accès à internet.

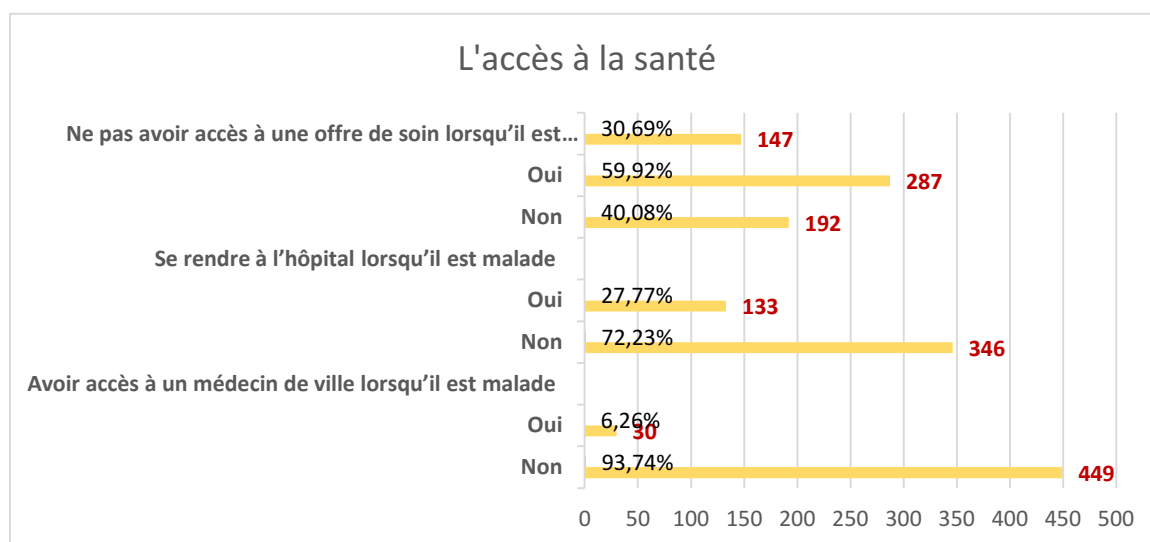


La continuité des études en dehors du cercle scolaire n'est pas assurée par ces conditions de précarité. Le développement des internats à Mayotte donnera aux élèves de l'enseignement agricole une opportunité de réussite.

Accès à une offre de soin par les élèves de l'EA

La moitié des habitants de Mayotte qui ont eu besoin d'un soin ont été obligés de le reporter ou d'y renoncer (INSEE 2019). Mayotte est aujourd'hui concernée par de graves problèmes d'accès à la santé. L'accès aux soins sur le territoire se dégrade de plus en plus et n'épargne pas les élèves de l'enseignement agricole.

Environ **59,9 %** des élèves affirment ne pas pouvoir bénéficier d'une offre de soins lorsqu'ils sont malades. **47 %** ne se rendent pas à l'hôpital lorsqu'ils sont malades, et **93,74%** affirment ne pas avoir de médecin traitant.

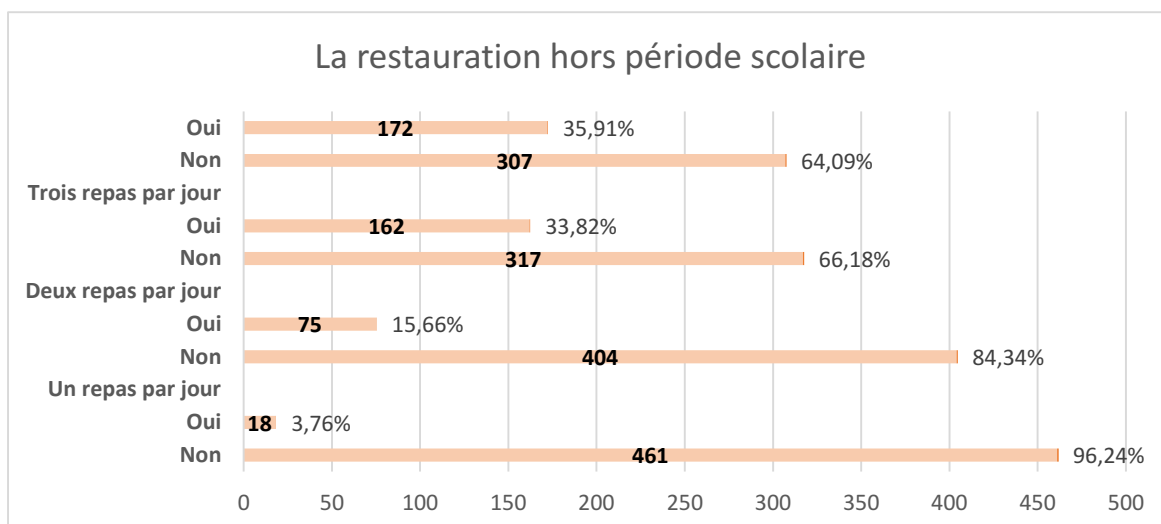


Les visites médicales pour les élèves qui doivent effectuer des stages sont rendues plus difficiles en raison du « désert médical » sur le territoire.

La présence d'un médecin scolaire sur le territoire serait un moyen de pouvoir accompagner les élèves de l'enseignement agricole de Mayotte et de permettre aux établissements d'enseignement de remplir leurs obligations légales et réglementaires.

Accès à l'alimentation des élèves de l'EA

L'étude a concerné 479 personnes et portait sur l'accès aux repas en dehors des périodes scolaires. 64,09 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir accès à trois repas par jour en dehors des heures de classe. 66,18% affirment également prendre moins de deux repas par jour. 84,34% déclarent ne manger qu'un repas par jour. 96,24% des personnes ont indiqué ne pas avoir de repas quotidiens.

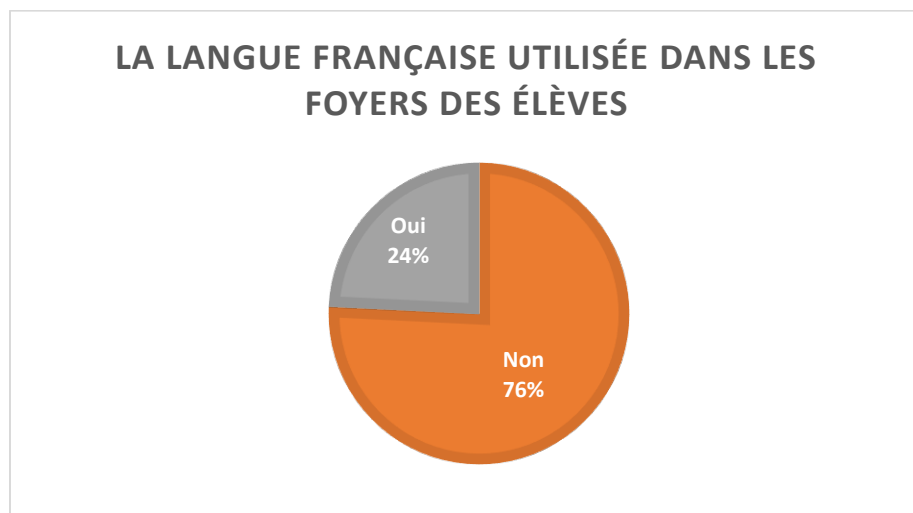


Relation à la langue française

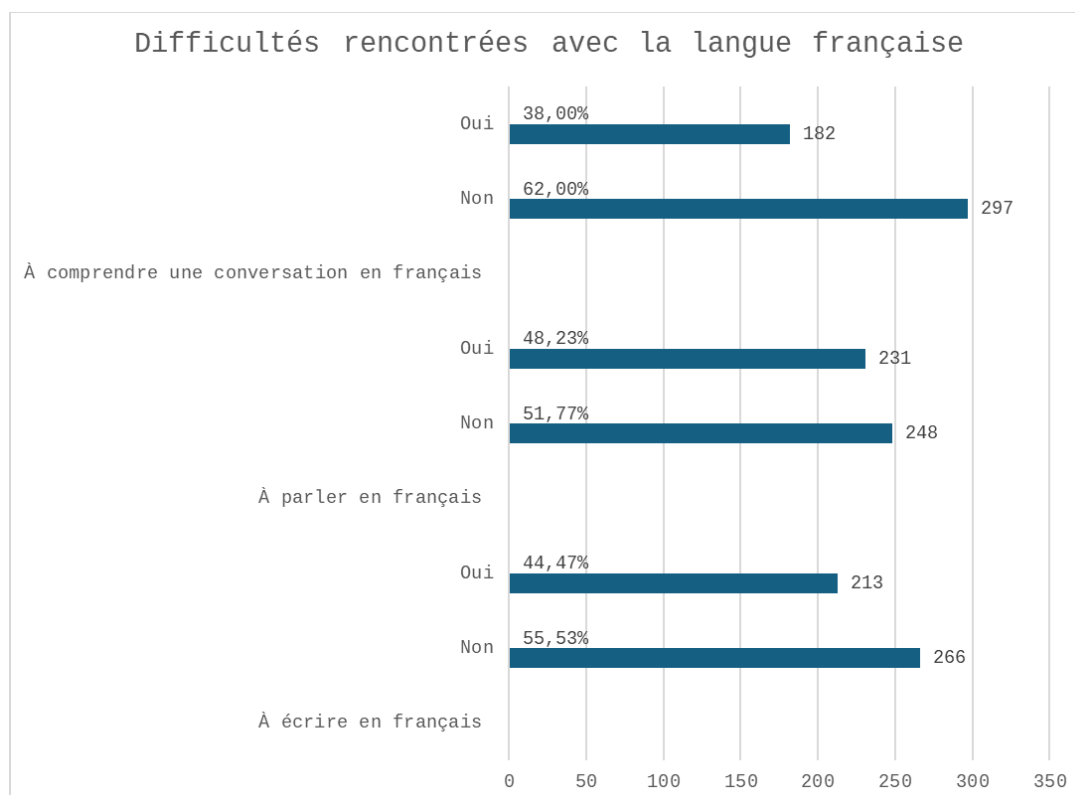
À Mayotte, la langue française est très peu répandue.

Seulement une personne sur dix déclare le français comme sa langue maternelle.

Dans l'enseignement agricole, **75,78% des élèves affirment que le français n'est pas la langue qu'ils utilisent dans leur foyer.**



63,67% des élèves déclarent éprouver des difficultés avec la langue française (lecture, écriture ou compréhension).



Ces résultats ont été présentés aux établissements qui ont mis en exergue que les difficultés constatées avec la lecture et l'écriture constatées par les équipes enseignantes sont au-delà des déclarations des élèves.